



Ville de Diekirch

Diekirch, le 23 juillet 2013

Aux membres du Conseil communal
de la Ville de Diekirch

Mesdames, Messieurs,

Par la présente nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine séance du Conseil communal qui aura lieu **le LUNDI 29 JUILLET 2013 à 18.00 heures** en la salle des séances de l'Hôtel de Ville à Diekirch, 48, rue de l'Industrie.

ORDRE DU JOUR

Séance secrète (18.00 heures)

1. Personnel communal :
 - Démission honorable à accorder au receveur communal
 - Nomination provisoire d'un rédacteur (m/f) au secrétariat communal

Séance publique (18.15 heures)

2. Approbation d'un acte notarié de vente : Fior-Justen
3. Fixation des plafonds, des primes et des compléments de la prime d'encavement pour l'année 2013 et approbation des modalités d'attribution et de distribution y afférentes
4. Personnel communal : Création de plusieurs postes
5. Modifications au règlement-taxe général
6. Modifications au règlement de la circulation :
 - Ratification de règlements d'urgence
7. Approbation de contrats de bail
8. Etat des recettes restant à recouvrer à la clôture de l'exercice 2012
9. Approbation des titres de recettes de l'exercice 2012
10. Demandes de subsides extraordinaires
11. Smart-Metering : désignation des représentants de la Ville de Diekirch
12. Approbation formelle d'un projet de convention conclue avec Creos Luxembourg S.A.
13. Subsides ordinaires 2013
14. Informations au sujet du projet « Kino Dikkrich sàrl »
15. Commissions consultatives communales
16. Fondation Van Hees
17. Divers

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments très distingués.



Pour le Collège des Bourgmestre et Echevins,
Le Bourgmestre, le secrétaire,

Claude Haagen

René Liltz